

EVOLUTION RÉCENTE DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PÈLERIN *FALCO PEREGRINUS* EN CÔTES-D'ARMOR

Patrice BERTHELOT

Après avoir disparu de la région dans les années 1960, empoisonné par la chimie et détruit par l'homme, le Faucon pèlerin a reconquis les falaises littorales bretonnes et investi bon nombre de carrières à l'intérieur du département. Son retour dans les Côtes-d'Armor, dans les années 2000, a débuté au cap Fréhel et sur les falaises de Plouha. Il s'est poursuivi sur le littoral puis dans les carrières intérieures, en fonctionnement ou non (GEOCA, 2014). Vingt ans après son retour, son expansion s'est encore accélérée ces dernières années. La population nicheuse littorale a notamment doublé en 6 ans, passant de 10 couples ayant produit 15 jeunes à l'envol en 2013, à 20 couples ayant produit un minimum de 21 jeunes à l'envol en 2018 (Fig. 1 ; Cozic, non publié).

Evolution récente de l'espèce en Côtes-d'Armor

Dans ce contexte de forte croissance des effectifs, il devient difficile d'assurer la même fiabilité dans les suivis bien que les observateurs restent vigilants dans leurs prospections. En effet, certaines parties des secteurs côtiers étant invisibles depuis la terre, on ne peut exclure que des nidifications ait pu échapper aux contrôles. L'observation d'individus en carrière intérieure a été constatée dès 2011 et la première nidification a été constatée en 2013 dans l'ouest du département. Depuis, le nombre de couples dans ces sites artificiels a été multiplié par 4, passant de 2 en 2013 à au moins 8 en 2018, sachant

que certains couples passent sans doute encore inaperçus (Fig. 1). L'année 2018 marque également la première nidification du Faucon pèlerin dans une carrière de l'est du département. L'espèce a aussi commencé à nicher sur des sites « atypiques » en Bretagne (arbre, phare, rocher de faible hauteur).

Ce qui marque le plus ces dernières années a donc été la densification des couples sur des sites déjà colonisés. Pour prendre plusieurs exemples, l'archipel des Sept-Iles a vu sa population augmenter, accueillant 5 couples en 2018. Sur les falaises du Goëlo, même constat, 5 couples, au minimum, se sont répartis sur une bande littorale d'environ 15 km. Le Cap Fréhel en livre un autre exemple

puisque 4 sites ont été occupés simultanément sur ce territoire, cette même année. Ces « concentrations » de couples sur des territoires relativement restreints marquent bien le potentiel d'habitats pour l'espèce mais aussi « l'abondance » des proies pendant la période de nidification. La cohabitation avec le Grand Corbeau est un autre sujet intéressant qui pourrait être développé. Il est à noter que globalement, plusieurs exemples de cohabitation à proximité, sur un même pan de falaises, avec production de jeunes pour les 2 espèces, ont été observés (Beuget, 2014).

Plasticité de l'espèce en Côtes-d'Armor

Le Faucon pèlerin est largement inféodé aux falaises rocheuses en Côtes-d'Armor. Elles lui servent de site de nidification, de poste d'observation, de lardoir (plateforme utilisée par le Faucon pèlerin pour dépecer et manger sa proie) et de

dortoir. Cependant, des cas de nidification sont observés au sol dans le Trégor, un autre sur un rocher en mer à quelques mètres au-dessus des niveaux de haute mer dans le Goëlo et les hauteurs de nid les plus basses en falaises sont inférieures à une dizaine de mètres au-dessus de l'estran. À l'échelle nationale, quelques nidifications arboricoles ont été signalées, l'espèce s'installe également dans les villes, dont les sites artificiels (cathédrales, cheminées de centrales, grands bâtiments, cimenteries, etc.) lui rappellent ses sites de prédilection et lui offrent une certaine tranquillité. Plus récemment, des nidifications sur pylônes électriques (dans d'anciens nids de corvidés) ont été détectées. Ceci étant dit, si l'expansion se poursuit comme ces dernières années, nous pouvons donc nous attendre à ce que le Faucon pèlerin occupe, en Côtes-d'Armor, des sites sur lesquels nous n'aurions pas envisagés sa présence, il y a quelques années.

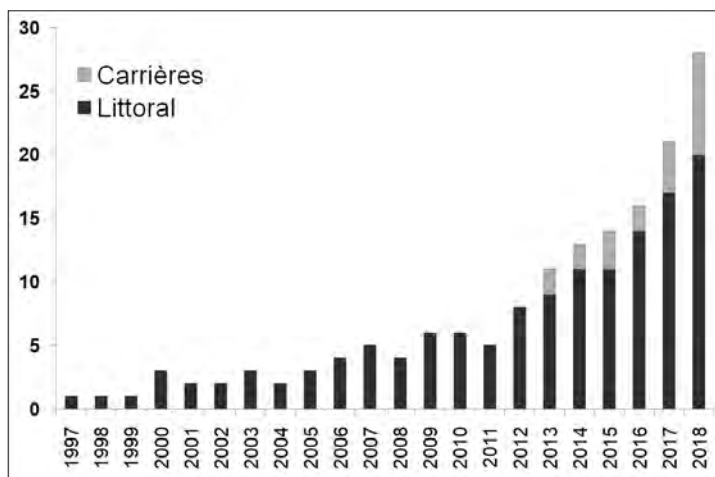


Figure 1. Evolution des sites de nidification connus du Faucon pèlerin en Côtes-d'Armor de 1997 à 2018 (cumul littoral et carrières)



Faucon pèlerin © Armel Deniau

Menaces pour l'espèce en Côtes-d'Armor

Les principales menaces actuelles pour l'espèce dans le département sont liées aux problèmes de cohabitation sur certains sites avec les activités humaines. Si beaucoup des sites occupés sont naturellement (falaises inaccessibles) ou foncièrement (carrières, Réserves, sites privés) protégés, le développement de nouveaux accès, la réhabilitation de sites (carrières) ou encore le développement d'activités de loisirs sur les sites de reproduction peuvent fortement perturber la reproduction du rapace. Les pratiques sportives telles que le vol libre, la varappe, mais aussi les accès maritimes au pied des sites en bateau de plaisance, kayak ou paddle peuvent avoir un impact. Ceci d'autant plus que de nouvelles activités se développent presque chaque année. En 2018 par exemple, l'arrivée du coasteering (variante du canyoning) sur les falaises de Plouha a menacé un nouveau site de reproduction identifié en 2017 dans un secteur peu accessible. Des préconisations ont heureusement pu être transmises lors d'une réunion au printemps. Mais d'autres

activités naissantes se développent sur cette zone naturelle convoitée. Les comblements de carrières ou réaménagements d'anciens sites d'extraction peuvent également menacer des sites de reproduction et doivent faire l'objet de discussions avec les services de l'Etat et plus globalement d'une meilleure communication entre les structures associatives et les décideurs et aménageurs. Enfin, il n'est pas exclu que certaines nichées fassent encore l'objet de dénichage pour la fauconnerie et comme rien n'est jamais acquis définitivement, signalons également que certaines associations colombophiles font pression sur le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour obtenir le déclassement du Faucon pèlerin de la liste des espèces protégées, jusqu'à présent heureusement en vain. La veille des sites de nidification reste donc indispensable par le réseau d'observateurs. La réoccupation du territoire par le Faucon pèlerin symbolise l'un des (rares) points positifs de l'évolution de la biodiversité départementale et nationale, beaucoup d'espèces ayant inversement tendance à disparaître.

Ressources alimentaires en Côtes-d'Armor

S'il n'existait pas de mécanismes naturels de régulation, les prédateurs, tel le Faucon pèlerin, pourraient théoriquement faire disparaître toutes leurs proies, puis disparaître eux-mêmes faute de nourriture. En réalité, la prédation tend à exercer sa pression surtout sur les espèces les mieux représentées ; elle opère de ce fait une sélectivité importante et a un rôle d'égalisation et d'homogénéisation dans les effectifs des différentes espèces-proies. Quant à savoir si les rapaces s'attaquent réellemment à certaines espèces plutôt qu'à d'autres, il faut se souvenir de leur tendance très générale à s'attaquer d'abord aux formes abondamment représentées et faciles à prendre dans le milieu où ils chassent. Ainsi, quand on parle de rapaces « spécialisés » dans la capture de certaines espèces-proies, cette spécialisation dépend souvent beaucoup moins d'un trait de comportement du prédateur que de l'abondance et la disponibilité de la proie favorite. Autrement dit, plus la densité d'une espèce

est forte et plus elle est facile à capturer, plus la prédation qui s'exercera sur elle sera forte. Ces faits s'expliquent aisément pour des raisons de rentabilité de chasse.

Dans les Côtes-d'Armor, les restes de proies récoltés sur quelques sites de reproduction témoignent de la prédilection du Faucon pèlerin pour le pigeon qu'il soit domestique ou sauvage (ramier). En 2018, sur le phare des Triagoz situé à 23 km de la côte, l'équipe de la LPO de l'Île Grande a récolté des restes de plumées de 28 proies (Fig. 2) : le pigeon domestique (8 proies) reste l'espèce chassée principale, suivi par la Tourterelle turque (6) et le Pigeon ramier (6). Seules 2 espèces-proies appartiennent à l'avifaune de haute mer : la Mouette tridactyle (2) et la Mouette pygmée (1). Les autres espèces concernent probablement des oiseaux en migration et possiblement désorientés et plus faciles à capturer (Bécasse des bois, Huppe fasciée, Pouillot siffleur) et il probable



Faucon pèlerin avec sa proie © Marc Rapilliard

que les faucons de ce site aient aussi fait l'aller-retour vers le continent pour nourrir leurs progénitures. De telles chasses au large ont déjà été notées dans le département par le passé avec notamment l'observation d'une capture d'Océanite tempête à environ 15 km au large du cap Fréhel (Y. Février, Comm. Pers.).

Sur la Réserve Naturelle des Sept-Iles, l'équipe de la LPO de l'Île Grande a récolté les restes de 64 espèces-proies sur les différents aires et lardoirs au cours des années 2015, 2016 et 2018 (Fig. 2). Le constat est le même : les pigeons ramier et domestique (63 proies) sont toujours les espèces les plus consommées, suivie par la Tourterelle turque (25). Les oiseaux marins sont également bien représentés : Macareux moine (21), Puffin des anglais (12), Pingouin torda (8), Océanite tempête (4). Et comme aux Triagoz, des migrateurs possiblement désorientés (car en over-shooting) sont également notés : Loriot d'Europe et Huppe fasciée.

Plus à l'est du département, sur la côte de Penthièvre, les carcasses et plumées récoltées montrent également la diversité des espèces capturées (P. Behr, Comm. Pers.) : Pic noir (juvénile), Tadorne de belon (juvénile), Cormoran huppé, Pic vert, Grive mauvis, Grive draine... Sur le site du cap Fréhel, la prédation sur les colonies d'oiseaux marins est constatée comme aux Sept-Iles mais l'ampleur des prélèvements reste difficile à apprécier et se rajoute à celle des autres prédateurs (Philippe Quéré, Syndicat des Caps, Comm. Pers.). Sur un autre site littoral de la baie de Saint-Brieuc, des limicoles ont été notés dans les proies d'un couple nicheur de Faucon pèlerin : Chevalier gambette, Tournepièrre à collier (Brosse, 2013).

Il est intéressant de noter la différence de taille des espèces capturées, puisque cela va du Pouillot siffleur et du Pipit maritime à l'Eider à duvet ou au Goéland brun.

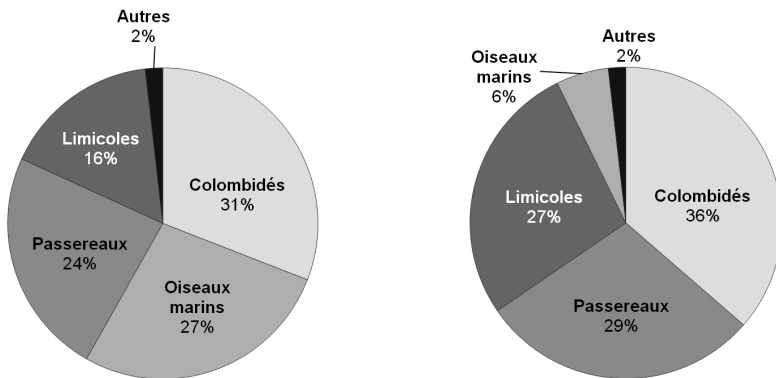


Figure 2. Reste des proies en 2018 aux Sept-Îles (à gauche) et aux Triagoz (à droite)

Bibliographie :

BEUGET A. (2014). Première nidification du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* dans une carrière intérieure des Côtes-d'Armor. *Le Fou*, 90 : 39-46.

BROSSE X. (2013). Chronique de la nidification du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* sur la côte de Plérin en 2012. *Le Fou*, 87 : 35-41.

COZIC E. (non publié). Bilan de la nidification du Faucon pèlerin en Bretagne 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017.

GEOCA, Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor (2014). *Oiseaux des Côtes d'Armor : Statut, Distribution, Tendances*. Saint-Brieuc, 416 p.

Remerciements :

Je remercie pour leur aide : Gilles Bentz (LPO Ile-Grande), Armel Deniau (Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles), Daniel Beauthéac, Erwan Cozic, Philippe Quéré (Syndicat des Caps), Patrick Behr (GEOCA), Yann Février (GEOCA).



Faucon pèlerin © Armel Deniau